

Hélène Blaison et Nicolas Cros, lauréats de la Bourse d'excellence Gide 2019-2020



Pour la douzième année consécutive, le cabinet Gide Loyrette Nouel, en partenariat avec l'École de droit de Sciences Po, a attribué deux Bourses d'excellence, d'un montant de 6 000 euros par an pendant deux ans, ainsi qu'un stage de 6 mois au sein du cabinet, à Hélène Blaison et Nicolas Cros, étudiants en 1ère année du master Droit économique.

"L'octroi de la bourse et du stage dans un cabinet aussi réputé que Gide est un véritable tremplin professionnel parce qu'il permet de plonger dans le monde du droit des affaires et de consolider son projet professionnel. Effectuer un stage au sein d'un cabinet qui excelle à travers son ouverture sur l'Europe et l'international est une opportunité unique. Sur un plan plus personnel, je suis profondément reconnaissante envers les membres du jury qui m'offrent la possibilité de poursuivre mes études sereinement, sans cette préoccupation financière."

Hélène Blaison

"Ayant obtenu une licence de droit à Assas mais souhaitant un enseignement plus axé sur la pluridisciplinarité, Sciences Po m'attirait grandement. Ce fut avec honneur, en ce début d'année, dans le cadre des partenariats de l'École de droit, d'avoir pu rencontrer les avocats du cabinet Gide. Nous avons beaucoup échangés sur les perspectives de carrière au sein dudit cabinet et sur mes attentes propres ; le droit des sociétés (corporate) étant mon domaine de prédilection, je souhaiterais poursuivre dans cette voie-là. Le cabinet Gide qui évolue dans un cadre très concurrentiel allie efficience et un raffinement certain et apparaît à cet égard comme le fleuron juridique de notre Nation."

Nicolas Cros